

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2015

Ordre du jour

- Ouverture de la séance à 20h45 après vérification du quorum.
- Bilan de la saison 2014-2015 :
 - Bilan moral
 - Bilan sportif
 - Bilan comptable
- Election du bureau (Président, Vice-Président, Trésorier, Trésorier adjoint, Secrétaire et Secrétaire adjoint)
- Approbation du nouveau règlement intérieur pour la saison 2015/2016
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 20h30

86 votants : 41 licenciés présents ou représentés
Le quorum n'est pas atteint.

Thierry BERTHEUX rappelle qu'une A.G. qui se déroule sans le quorum peut faire l'objet d'un recours par lettre recommandée. Tout licencié, enregistré au plus tard la veille de ladite A.G. et à jour de sa cotisation, peut adresser un recours et contester la validité de l'A.G. dans le mois qui suit la publication de son PV.

Après ce rappel, il interroge l'assistance quant à l'opposition éventuelle d'une personne présente de la tenue de l'assemblée.

Aucune opposition parmi les présents pour que l'AG se tienne aujourd'hui malgré l'absence du quorum et d'un éventuel futur recours.

Thierry BERTHEUX propose de désigner Laëtitia RIOS secrétaire de la séance.
Proposition acceptée à l'unanimité.

BILAN SPORTIF ET MORAL (annexe1)

Le président sortant procède à la lecture du bilan sportif et moral de la saison 2014-2015 (texte joint au présent CR). A l'issue de cette lecture, à l'unanimité des présents et représentés, ce bilan est approuvé.

BILAN COMPTABLE (annexe 2)

Le trésorier sortant, Laurent ROUDAUT procède à la lecture du bilan comptable (texte joint) et détaille les opérations les plus importantes de la saison écoulée. Ce bilan est également approuvé à l'unanimité par les personnes présentes ou représentées.

ELECTION DU BUREAU

Thierry BERTHEUX rappelle que les postes à pourvoir obligatoirement sont les postes de Président et Trésorier. Des postes d'adjoints existent également pour cette élection.

Election au poste de Président

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré par courrier avant l'AG ou parmi les présents, Thierry BERTHEUX indique qu'en l'absence d'un autre candidat il se représente. Il propose alors un vote à main levée en précisant que si l'une des personnes présentes souhaitait s'y opposer, le scrutin aurait lieu à bulletins secrets. A l'unanimité des présents et représentés, proposition adoptée.

Thierry BERTHEUX est élu et reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de Président

Election au poste de Trésorier

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré par courrier avant l'AG ou parmi les présents, Laurent ROUDAUT est le seul candidat déclaré. Il propose alors un vote à main levée en précisant que si l'une des personnes présentes souhaitait s'y opposer, le scrutin aurait lieu à bulletins secrets. A l'unanimité des présents et représentés, proposition adoptée.

Laurent ROUDAUT est élu et reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de Trésorier

Election au poste de Secrétaire

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré par courrier avant l'AG ou parmi les présents, Laëtitia RIOS est la seule candidate déclarée. Il propose alors un vote à main levée en précisant que si l'une des personnes présentes souhaitait s'y opposer, le scrutin aurait lieu à bulletins secrets. A l'unanimité des présents et représentés, proposition adoptée.

Laëtitia RIOS est élue et reconduite à l'unanimité dans ses fonctions de Secrétaire

Election au poste de Vice-Président

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré par courrier avant l'AG ou parmi les présents, Manuella GUTTIERREZ est la seule candidate déclarée. Il propose alors un vote à main levée en précisant que si l'une des personnes présentes souhaitait s'y opposer, le scrutin aurait lieu à bulletins secrets. A l'unanimité des présents et représentés, proposition adoptée.

Manuella GUTTIERREZ est élue et reconduite à l'unanimité dans ses fonctions de Vice-Présidente.

Election au poste de Trésorier-Adjoint

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré par courrier avant l'AG ou parmi les présents, Thierry BERTHEUX indique avoir été informé de la candidature de Arnaud PENET. Il propose alors un vote à main levée en précisant que si l'une des personnes présentes souhaitait s'y opposer, le scrutin aurait lieu à bulletins secrets. A l'unanimité des présents et représentés, proposition adoptée.

Arnaud PENET, absent excusé est élu et reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de Trésorier Adjoint.

Le trésorier Laurent ROUDAUT indique qu'il aura besoin de la carte d'identité d'Arnaud PENET pour une deuxième signature à la banque.

Election au poste de Secrétaire-Adjoint

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré par courrier avant l'AG ou parmi les présents, Catherine LEVERT est la seule candidate déclarée. Il propose alors un vote à main levée en précisant que si l'une des personnes présentes souhaitait s'y opposer, le scrutin aurait lieu à bulletins secrets. A l'unanimité des présents et représentés, proposition adoptée.

Catherine LEVERT est élue et reconduite à l'unanimité dans ses fonctions de Secrétaire-Adjointe.

APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR POUR LA SAISON 2015-2016

Le président informe à l'assemblée de l'ajout de l'article 5 dans le règlement intérieur et procède à sa lecture : « *En cas de débordements verbaux, menaces ou attitude agressive à l'égard d'un tiers, d'un ou plusieurs adversaires, d'un dirigeant, d'un arbitre ou délégué pendant ou en dehors de la rencontre que ce soit en qualité de dirigeant, joueur ou même spectateur, je suis susceptible d'être poursuivi civilement, je devrais régler le montant des amendes et sanctions pécuniaires qui en découleraient.* »

Le Président précise que cet ajout fait suite notamment aux incidents des saisons précédentes et notamment de la dernière, ayant essentiellement pour but de responsabiliser les licenciés qui se doivent d'assumer leurs actes sur et en dehors du terrain. Que de certains comportements qui n'ont plus rien à voir avec le sport doivent être pécuniairement imputables à leur(s) auteur(s). Sans cet article, impossible d'opposer à un tiers l'imputation des différents frais et amendes qui sont facturés au club.

A l'issue d'un débat où chacun a pu faire part de ses remarques, observations ou contestations. Il a été rappelé, pour répondre notamment à l'inquiétude des dirigeants seniors présents, l'existence de la commission interne de discipline qui pourrait être convoquée à première demande d'un licencié concerné par les dispositions de ce nouvel article 5.

A l'issue de ces échanges, le nouveau règlement est adopté à la majorité (1 voix contre).

QUESTIONS DIVERSES

1-RDV avec la mairie

Lors d'un rendez-vous avec Claude HOUET, Maire adjoint en charge des travaux et Michel SACLEUX Directeur des Services Techniques, Thierry BERTHEUX et Laurent ROUDAUT ont évoqué les différents points (cf. note jointe) concernant les travaux,

aménagements ou améliorations à réaliser au Stade. Une réponse écrite de la Mairie est attendue pour la semaine prochaine (soit semaine du 28/09 au 02/10/2015).

2-Vestiaires

Roselyne TREIZE (dirigeante catégorie +45) a précisé qu'elle nettoyait systématiquement la cuisine, les vestiaires et qu'elle retrouvait très fréquemment des bouteilles vides quelque temps après. Lasse de devoir à chacun de ses passages au stade refaire le grand nettoyage, elle demande de laisser les locaux propres après le passage des joueurs.

D'une manière générale l'état de propreté des vestiaires et des douches qui ne fonctionnent pas toujours revient régulièrement comme sujet de discussion et de préoccupation de l'assemblée. Tout le monde s'accorde à dire et convient qu'il est nécessaire que chacun prenne le temps de nettoyer les locaux après leur utilisation.

Thierry BERTHEUX rappelle qu'il a proposé, lors du rendez-vous avec la mairie, de la création d'une adresse mail avec les services techniques en rapport avec des interventions techniques ou d'entretien.

Vincent LUMBROSO demande pourquoi le football est la seule section où le ménage est fait par le gardien ? Le président lui répond que c'est peut-être lié à l'utilisation du stade et des vestiaires était exclusive par une seule association contrairement aux autres salles de sport partagées avec d'autres sections voire des scolaires.

Laurent ROUDAUT signale qu'une demande de subvention a été demandée à Horizon bleu 2016 concernant la réfection des vestiaires (peinture, carrelage, éclairage, chauffage...).

Suite à une incivilité constatée récemment dans les toilettes du stade (ballons et filets retrouvés dans la cuvette des toilettes) il est demandé de maintenir les locaux propres pour une utilisation correcte, on ne peut pas demander à une commune de dépenser de l'argent public quand on ne respecte pas nous-mêmes ces locaux !!

Une demande de Fonds parlementaire a été demandée nous précise le Trésorier ; celle-ci a été refusée pour cette année. Laurent ROUDAUT la redemandera pour 2016.

3-Terrain en herbe

Gilles LEVERT rappelle les difficultés d'accès sur le terrain en herbe pour les personnes à mobilité réduite.

4-Stade

Vincent LUMBROSO demande l'installation de projecteurs, points lumineux avec détecteurs de mouvements devant les vestiaires et à la descente du terrain en herbe.

5-Matériel

Certains se plaignent d'un manque de matériel. Thierry BERTHEUX rappelle alors une dépense de 2500 euros il y a 2 ans dans ce domaine, avec l'achat de constrifoot, médecine balls, plots...

6-Montant des cotisations

Les frais d'arbitrage (entre autres) augmentant tous les ans, il va falloir envisager la hausse des cotisations de la section football en catégorie séniors.

6- Le KOP de Moussy

Yoan Tenbieg, Vincent LUMBROSO et Jimmy DUFLOT ont demandé au Président sa position quant à l'existence d'un Kop de supporters. Thierry BERTHEUX, après avoir rappelé les événements de la saison passée (appel des gendarmes, plainte d'un riverain à la mairie, commission de discipline de la ligue...), les a informés qu'il n'était pas opposé à ouvrir un dialogue constructif avec les responsables de ce KOP, à partir du moment où ils se seraient constitués en association officielle. Après cette création, il sera alors utile, au cours de réunions des bureaux, de définir les modalités de la présence et des actions de ce kop lors des matchs dans une convention officielle. A effets immédiats, accord déjà acquis quant à la disparition de la banderole « Bouffez les » qui avait été mise en place la saison dernière et demande du président de la non utilisation du mégaphone.

7-Pool dirigeants

Julian DEMANTES va rejoindre Sébastien TREPSAT pour l'aider lors des entraînements des u6-u7 le mercredi à 18h. Si la création de deux groupes est possible, Sébastien s'occuperait des u6 et Julian prendrait en charge les u7.

8-FOOTEO – outils informatiques

a) Intervention de Fabrice RIOS :

Sur le site officiel du club esmoussyleneuf.footeo.com il est désormais possible d'envoyer un mail aux joueurs convoqués pour un match et de suivre en temps réel les absents et les présents.

Il n'est plus nécessaire de saisir les calendriers, les scores, les classements, Footéo s'en charge automatiquement.

b) Vincent rappelle également l'existence d'un compte facebook ESM Football pour suivre l'actualité du club.

c) Pour permettre et faciliter la diffusion des résultats, il a été décidé la création d'une adresse mail générale (nom à définir) sur laquelle seront adressés chaque dimanche soir les résultats du week-end pour toutes les catégories.

23h15 : Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été abordés, plus aucune question soulevée, la séance est levée.

BILAN MORAL ET SPORTIF SAISON 2014/2015

Mesdames, Messieurs,

En 2013-2014 nous avons constaté une baisse de 10 % des effectifs, les années se suivent et ... la saison 2014-2015 va rester en la matière une belle saison avec 199 licenciés précisément...

Pour encadrer tout ce monde, comme toujours, les entraîneurs, dirigeants et bénévoles ont donné de leur temps sans compter, se sont investis sans retenue...

Sportivement un début de saison canon en séniors, CDM... et puis l'usure des matchs, la trêve hivernale assassine, des grains de sable sont venus perturbés ce qui promettait d'être pourtant une belle saison...

Coté foot animation, fidèles à eux-mêmes, nos jeunes pousses ont couru, tirer, marquer, encaisser des buts mais toujours avec le même entrain...

La vraie satisfaction de la saison coté résultats et classement sera notre équipe U15, dont l'effectif trop juste en championnat à 11, a été inscrite en challenge à 7... et à la fin de la saison, un très joli titre... mais pas de trophée puisque nos instances départementales ont jugés que les challenges n'avaient pas à être récompensés... c'est un concept...pourtant 14 matchs joués, 11 victoires, 1 nuls et 2 défaites, une différence de buts de +72 ... tout ceci méritait bien une juste récompense...

Retour à la compétition pour nos plus de 45 ans après un an de purgatoire... un retour à la compétition avec toujours le même état d'esprit mais des automatismes qui doivent être récupérés et le classement final s'en est ressenti...

Pour notre équipe vétérans, un maintien en 1^{ère} division... le parcours peut paraître moins glorieux que la saison précédente évidemment (une montée et une finale de coupe) mais le groupe s'est maintenu et l'objectif est donc atteint... Dans cette catégorie, une montée de division nécessite au moins une saison d'adaptation. Les équipes en place le sont généralement depuis plusieurs années et les rouages sont bien huilés. Un effectif un peu rajeuni, des nouveaux licenciés, une mécanique doit se mettre en place...

Pour les séniors, un début de saison très prometteur avec une place sur le podium jusqu'à la moitié de la saison... et puis la trêve hivernale, les blessures et, malheureusement il faut le dire, des suspensions disciplinaires en seconde moitié de saison ont fait leurs effets... classement final toutefois très honorable avec une belle 4^{ème} place...

Enfin les CDM, les nouveaux arrivés... Début de saison en fanfare, et puis départ des coachs début 2015... Heureusement que certains comme Yoan TENBIEG et Vincent LUMBROSO se sont impliqués pour sauver du forfait général ce groupe composé de nouveaux licenciés et de quelques séniors venus les renforcer ... beaucoup de regrets, ça partait si bien... malgré tout, 5^{ème} place après un unique forfait au dernier match, ventre mou du classement comme on dit...

Partie discipline, j'ai eu bon espoir d'avoir une saison vierge de toute convocation et l'ESM était même très bien placée jusqu'en février pour emporter le challenge fair play et les 500 euros qui vont avec... mais un premier incident à l'extérieur, puis deux à domicile et tout s'est envolé... les euros de la récompense et ceux de la trésorerie... sans parler des sanctions qui ont pénalisé l'équipe séniors. Du fait de deux seuls individus, ces incidents ne doivent toutefois pas ternir plus que ça cette saison 2014-2015 et il faut toutefois constater que toutes les équipes ont fait preuve de la plus grande maîtrise et d'un bon état d'esprit. Des cartons certes mais reçus suite à des faits de jeu pour leur grande majorité. Le bilan comptable n'est pourtant pas anodin avec plus de 900 euros d'amende encore cette saison.

Les efforts consacrés à la gestion des équipes nous ont empêché la mise en place d'animations extra sportives encore cette saison... malgré tout, une nouvelle fois, grâce à Fabrice RIOS, une visite pour nos jeunes licenciés au camps des Loges le 27 mai 2015, des minis-tournois en salle durant l'hiver sont venus ponctuer une belle saison, bien remplie...

Fin de saison ponctuée pour toutes les équipes ou presque par un ou plusieurs tournois, barbecue et autres fêtes de fin de saison. Matériellement il nous a été impossible de mettre en place, avec le calendrier des tournois entre autre, une fête de fin de saison pour tout le club, mais partie remise...

Juste deux mots concernant le terrain en herbe... un gros investissement a permis de solutionner enfin les soucis d'irrigation mais au détriment de la surface ... qui encore aujourd'hui garde les stigmates des travaux effectués... en dire plus serait une répétition et de toute façon inutile...

Chaque année je cherche la même formule pour conclure, et surtout remercier toutes celles et ceux qui m'ont accompagné, à moins que ça ne soit plus le contraire d'ailleurs... n'est-ce pas moi qui vous accompagne, Mesdames et Messieurs les dirigeants, membres du bureau, bénévoles et coachs... Alors une fois encore, un immense merci à toutes et tous de votre fidélité, confiance, aide, présence et investissement... avec une mention un peu particulière pour Cyril, qui après plusieurs saisons de bons et loyaux services a décidé de quitter ses fonctions de coach... mais la force de persuasion de Peddy et Cédric qui le remplacent a fait qu'il ne quitte pas, et comment ne pas en être contents, totalement la section puisqu'il a accepté de rester notre responsable Foot animation...

J'espère n'avoir rien oublié, et ce sont sur ces derniers propos que je vais vous inviter et vous remercier de bien vouloir approuver ce bilan sportif et moral.

Thierry BERTHEUX
Président de l'ESM section Football

BILAN COMPTABLE SAISON 2014/2015

Le solde provisoire de la saison 2014/2015 au 25/09/2015 s 'élève à 2 168 €, en régression par rapport à celui de 2013/2014.

Ce bilan reste en attente de la validation par la banque des derniers encaissements des cotisations de retardataires d'une part, et de la confirmation des non encaissements de plusieurs chèques de caution délivrés pour des tournois extérieurs d'autre part.(nota : Réponse donnée lors de l' AG)

Principales recettes de 2014/2015 :

Reliquat 2013/2014 : 3 000 €

Subvention mairie : 3 000 €

Subvention achat sèche linge machine à laver par mairie : 832 € (régularisation)

Subvention Conseil général : 1250 €

Plus les cotisations des adhérents

Principales dépenses de 2014/2015 :

LPIFF : 7 323 € (Engagements , licences, démissions ..)

D77NORD : 1 875 € (Engagements, sanctions, frais arbitrage hors matchs de coupe ..)

Pour 2015/2016, la subvention municipale a été versée, pour le Conseil Départemental, elle devrait être reconduite mais ne sera pas votée avant le 07 décembre 2015.

Laurent ROUDAUT

Trésorier de l'ESM section Football